Le premier article de Zemmour dans le “Quotidien de Paris” paru en 1985 : consacré à la diaspora portugaise, il saluait une immigration “catholique” et sans “contentieux colonial”

27/10/2021 à 16h59



L'IMMIGRATION EN QUESTION

Un Portugais sur dix vit en France

Ils sont 850 000 travailleurs à avoir choisi l'Hexagone où ils constituent la plus importante communauté d'immigrés. En règle générale ils ne suscitent ni polémique ni hostilité et ils contribuent largement au rayonnement de la langue française après leur retour au pays.

UN LIVRE

DIDIER BARIANI : «LES IMMIGRÉS POUR OU CONTRE LA FRANCE»

Un Portugais sur dix vit en France

Ils sont 850000 travailleurs a avoir choisi l'Hexagone où ils constituent la plus importante communauté d'immigrés. En règle générale ils ne suscitent ni polémique ni hostilité et ils contribuent largement au rayonnement de la langue française après leur retour au pays

La plus forte communauté étrangère en France est portugaise puisque, si l'on en croit le dernier recensement du ministère de l'Intérieur, plus de 850000 Lusitaniens vivent actuellement dans notre pays. Une communauté aux habitudes migratoires bien ancrées puisqu'ils sont près de 3 millions de Portugais, qui vivent à l'étranger (Brésil, Etats-Unis, Canada) sur une population totale de résidents de 9,8 millions. Une communauté dont les traditions culturelles et religieuses facilitent l'intégration dans la société française et qui représente pour son pays d'origine une véritable aubaine.

● On les dit sans problème. Loin des polémiques sur l'émigration et la sécurité, la communauté portugaise suit son petit bonhomme de chemin français. Comme tous les immigrés que nous avons accueillis durant les années d'expansion, ils sont venus pour répondre aux besoins de main-d'œuvre ouvrière, dans le bâtiment en particulier. Aujourd'hui encore plus de 70 % de la population portugaise de l'Hexagone est ouvrière (85 % chez les hommes), passant allègrement d'une vie rurale aux contraintes d'une société urbaine. Cette adaptation relativement facile des Portugais s'explique de multiples façons :

— une homogénéité exceptionnelle, les émigrés portugais proviennent tous des régions rurales du Nord et du centre;

— la religion catholique qu'ils ont en commun avec la population française;

— l'absence de contentieux colonial entre les deux communautés. Ces conditions favorables ont permis à la communauté portugaise de développer une émigration originale.

Ainsi y a-t-il peu de Portugais dans les foyers d'immigrés (1,6 %), contrairement à la population d'origine maghrébine (9,9 %). Cela tient sans doute au faible taux de célibataires dans la population portugaise de France (10 %). La présence de l'épouse auprès du travailleur portugais, épouse qui, la plupart du temps, travaille et apporte ainsi un complément financier au ménage, lui assure un certain équilibre psychologique et affectif. Par ailleurs la reconstitution en France de la cellule familiale portugaise donne à l'immigré un mode de vie très proche de celui des Français et facilite donc son intégration.

Peu de célibataires

Tout cela explique une forte activité féminine (50 % de la population active portugaise en France), un nombre important de naissances en France (63 % des moins de 22 ans sont nés dans notre pays). Résultats : alors que les hommes ont volontiers la nostalgie de leur pays , « la saudade », les femmes et les enfants, en revanche, ne tiennent pas tellement à retrouver les archaïsmes de la société portugaise. Et ce que femme veut...

Ne quittant donc pas la France, les Portugais se sont organisés. Un mode de vie parfois folklorique, à travers nombre d'associations sportives ou culturelles (plus de 1500) où le football, sport national, tient une grande place, leur permet de se revoir, se réunir, s'entraider.

Une population remarquablement intégrée, qui se stabilise globalement, compensant les faibles retours au pays (40000 par an entre 1975 et 1982) par ses taux de natalité et l'émigration familiale. Mais une population intégrée qui n'oublie pas son pays d'origine.

Les Portugais sont, en effet, de toutes les populations étrangères en France celle qui effectue les plus gros transferts de devises (plus de 7 milliards de francs en 1982). Pour l'économie portugaise, il s'agit d'une véritable aubaine, les transferts de fonds des émigrés représentent sa deuxième source de recette. Autant dire que sans ses « étrangers », le Portugal aurait quelques sérieuses difficultés à vivre. Ainsi la région du Nord-Est tire-t-elle 30 % de ses revenus des fonds envoyés par l'étranger. De même, la moitié des comptes bancaires à terme du Portugal est ouverte par des émigrants.



Linda de Suza. Dans son best-seller «la Valise en carton» la chanteuse portugaise raconte une résussite exceptionnelle. Pour nombre de ses compatriotes, la France est le « pays de cocagne ».

Rayonnement culturel

On comprend mieux la prudence des autorités portugaises qui ne tiennent pas tellement à voir rentrer cette véritable manne, notamment celle de l'ex-secrétaire d'Etat à l'émigration, Manuela Aguiar qui déclarait, lors d'un voyage en Allemagne fédérale : *« Les émigrants ne doivent pas retourner au Portugal de façon précipitée. »* Et qui ajoutait alors : *« Il faut doter l'émigrant d'une information ample, précise, correcte et actualisée... Il ne peut y avoir retour dans de bonnes conditions que s'il y a un véritable projet de réinsertion. Ce n'est que dans ce cas-là que le retour au pays peut être un facteur d'une extraordinaire importance pour la promotion du développement et la correction des asymétries. »* En un mot, le gouvernement portugais entend favoriser ceux qui reviennent peupler l'intérieur du pays, ceux qui investissent et créent des emplois. Ce que l'on appelle, là-bas, « un retour de vainqueur ».

De toute façon, peu de Portugais acceptent de revenir au pays après avoir essuyé un échec à l'étranger. Le profil de l'émigrant rentrant définitivement est celui d'un homme ayant réussi, propriétaire d'une maison, disposant d'argent en banque, capable de donner une éducation à ses enfants et qui s'est inséré dans des activités économiques comme l'agriculture (38 %), bâtiment (18 %), industrie (15 %) et le commerce (16 %).

Dans cette affaire, la France n'est pas perdante. Elle y gagnerait même d'un point de vue culturel. En effet, ces retours « brillants » avec grosse voiture, belle maison et enfants épanouis donnent une image extrêmement favorable de notre pays, quitte à le faire passer pour un « pays de cocagne ».

En outre, les longs séjours de la population immigrée portugaise en France lui ont permis de s'imprégner de culture française. Culture qu'au retour, ils tiennent absolument à conserver pour eux, et leurs enfants surtout, notamment à travers notre langue qui est devenue la première enseignée dans les lycées du Portugal. A l'heure où l'on se plaint tant de la prééminence de la langue anglaise dans le monde, il est intéressant de constater que c'est le Français qui s'est imposé au Portugal, pays qui, il n'y a pas si longtemps, était encore totalement dominé par la langue anglaise. Voilà sans doute un des bienfaits de l'immigration auxquels certains n'ont pas pensé.

Eric ZEMMOUR

UN LIVRE

DIDIER BARIANI : « LES IMMIGRES POUR OU CONTRE LA FRANCE »

● Auteur du rapport UDF sur l'immigration, présenté en juin 1985, Didier Bariani a revu et corrigé sa copie pour en faire un livre au titre volontairement dubitatif : *« Les immigrés, pour ou contre la France ? »* (1). Le point d'interrogation n'est pas fortuit, il veut signifier avec une grande sincérité dans l'analyse d'un problème, auquel M. Bariani est confronté concrètement *acte volontaire »*. De même, Didier Bariani fait sienne l'évidence que *« la plupart des étrangers établis en France y resteront »*. Quant à penser, à l'instar du Front national, que le départ des immigrés résorberait le chômage, M. Bariani ne voit là qu'*« exorcisme démagogique »*. Car, *« les Français n'aiment toujours pas l'usine »*...

Parmi les points importants de désaccord avec la politique gouvernementale : l'obtention de la nationalité française et le droit de vote aux élections locales. *« Le droit de vote est lié à la citoyenneté française*, précise Didier Bariani, *et ni pour le présent, ni pour l'avenir, il ne saurait en être autrement. »* Quant à l'« accession » à la nationalité française, il est proposé de substituer à l'« automaticité » en vigueur

Cliquez pour agrandir

Étienne Girard (L'Express)